

LE PRESIDENT DU COMITE MILITAIRE DU PARTI,
PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
PRESIDENT DU CONSEIL DES MINISTRES,

Vu l'Acte fondamental du 5 avril 1977 ;
Vu l'acte n° 005/PCT du 19 mars 1977 portant création du Comité
Militaire du Parti et fixant ses attributions ;
Vu l'acte n° 001/PCT/GP du 3 avril 1977 fixant l'organisation
et la structuration du Comité Militaire du Parti ;
Vu le décret n° 77/165 du 5 avril 1977 portant nomination de membres
du Conseil des Ministres ;
Vu l'ordonnance n° 035/77 du 28 juillet 1977 relative à l'exercice
du pouvoir réglementaire en République Populaire du Congo ;
Vu le décret n° 77/570 du 11 novembre 1977 portant organisation
du Ministère du Travail et de la Justice ;
Vu le décret n° 77/571 du 11 novembre 1977 portant institution,
organisation et attributions du Secrétariat Général à l'Administration judi-
ciaire ;
Vu la décision du Comité Militaire du Parti dans sa réunion
du 3 novembre 1977 ;

Le Conseil des Ministres entendu

DECRETE :

Article premier.— Le Capitaine IBARRA Denis, précédemment Directeur de la
Sécurité d'Etat, est nommé Secrétaire Général à l'Administration judiciaire.

Article 2.— Sont abrogées toutes les dispositions antérieures contraires.

Article 3.— Le présent décret qui prend effet à compter de la date de prise
de service de l'intéressé sera enregistré, publié au Journal officiel de la
République Populaire du Congo et communiqué partout où besoin sera./—

Fait à Brazzaville, le 22 Novembre 1977

Par le Président du Comité Militaire du Parti,
Président de la République,
Chef de l'Etat,
Président du Conseil des Ministres :
Le 2e Vice-Président du Comité Militaire
du Parti, Premier Ministre, Chef du Gouverne-
ment, Ministre du Plan,

Colonel Joachim MOISE-OLINGO.

Le premier Vice-Président du Comité Militaire
du Parti, Ministre de la défense
nationale,

Colonel Louis SYLVAIN-GOMBO.

Le Ministre du Travail et de la Justice,
Garde des Sceaux,

Colonel Denis SASSOU-NGUESSO.

P. Le Ministre des Finances,
Le Ministre délégué auprès du Premier
Ministre, chargé du Plan,